

ASCE DREAL Franche-Comté
17 E rue Alain Savary
BP 1269
25005 BESANCON Cedex

A Besançon, le 12 février 2015

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASCE DREAL FC AU SIEGE DE LA DREAL FRANCHE-COMTE A BESANCON Bâtiment 17 E rue Alain Savary – salle Rdc

Le 12 février 2015 à 10 heures, les membres de l'ASCE DREAL FC se sont réunis en Assemblée Générale sur la convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Pascal MARLIN, Nathalie CHAMPANAY est désignée comme Secrétaire.

31 membres étaient présents

- Mme. BELLORGET Nathalie	- M. LOUVEAU Didier
- Mme. BERGEZ Martine	- M. MARLIN Pascal
- Mme. BOUCHET Véronique	- Mme. MERMIER Myriam
- Mme. CHAMPANAY Nathalie	- Mme. PALYS Sylvette
- Mme. CLERICI Lucie	- Mme. PRETOT Odile
- Mme. CUPILLARD Michèle	- Mme. ROUX Charline
- Mme. DAUCOURT Sophie	- Mme. ROY Elisabeth
- M. DE PAUW Philippe	- M. ROY Hervé
- Mme. DROZ Patricia	- Mme. TEISSIER Virginie
- Mme. DULAC Delphine	- Mme. TRAMUT Valérie
- Mme. GENTIT Christelle	- Mme. VANNESSON Catherine
- Mme. GILLET Astrid	
- Mme. GILLET Eliane	
- M. GOBET Yvan	
- Mme. GOGUILLOT Noëlle	
- M. GRAND Richard	
- M. GUYOT Philippe	
- Mme. KOHLER Katherine	
- M. LIGIER Patrick	
- M. LOCATELLI Robert	

19 membres étaient absents et ont donné pouvoir

- Mme. BERNARD Sandrine (Christelle Gentit)
- M. BLACHE René (Patrick Ligier)
- M. BONFICO Serge (Sylvette Palys)
- Mme. BROCOT Françoise (Odile Prétot)
- Mme. BULLE Christine (Nathalie Champanay)
- Mme. CANTET Nathalie (Eliane Gillet)
- M. COIGNAC Frédéric (Philippe Guyot)
- Mme. COMTE Yvette (Philippe De Pauw)
- M. COQUET Patrice (Delphine Dulac)
- Mme. GRISEY Sylvia (Catherine Vannesson)
- Mme. GUERN Soizick (Elisabeth Roy)
- Mme. JAUSSAUD Christel (Myriam Mermier)
- Mme. LABARTHE Agnès (Robert Locatelli)
- Mme. LEMAIRE Elisabeth (Sophie Daucourt)
- Mme. MERCET Isabelle (Nathalie Bellorget)
- Mme. MOUSSIN Isabelle (Charline Roux)
- Mme. PARIS Caroline (Pascal Marlin)
- Mme. PEQUEGNOT Fabienne (Katherine Kohler)
- Mme. RIGOULET Isabelle (Didier Louveau)

L'article 18 Alinéa 4 des statuts de l'Association dispose que :

« L'assemblée générale est valablement constituée si le nombre d'adhérents présents ou représentés est égal à au moins un tiers des adhérents de l'association. »

L'association comprenant 126 membres, le quorum pour délibérer est fixé à 42 membres présents ou représentés.

Les membres présents ou représentés à la présente assemblée générale sont au nombre de 50. Le quorum est donc respecté et la présente assemblée générale peut valablement délibérer.

Les décisions seront prises à la majorité simple, soit la moitié des présents et représentés augmentée d'une voix. Pour approuver, les décisions devront recueillir 26 voix (25 + 1).

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Je voudrais tout d'abord vous remercier de votre présence, toujours aussi nombreuse à chaque assemblée générale ordinaire de l'ASCE DREAL FC, qui témoigne de l'intérêt grandissant que vous portez à nos activités : le développement pérenne de notre association ne pourra se construire qu'avec la participation de tous. L'année 2014 a été notamment marquée par 2 heureux événements au sein de notre grande famille ASCE avec la venue de la petite Manon (fille de Christelle) le 11 mars 2014 et de la petite Lilia (fille de Charline) le 4 juin 2014. Au rayon nouveautés, le remplacement de la machine à boissons fraîches/confiseries du bâtiment 17E, la mise en place d'une fiche « mémo » destinée aux nouveaux arrivants, la mise en place de nouvelles activités à savoir le tournoi de baby-foot, le laser game et la marche nordique qui vous est proposée chaque mardi et qui connaît un franc succès.

Le défi 2015 s'annonce aussi voire plus ambitieux avec de nouveaux projets à venir dont les représentants de chaque commission ne manqueront pas de vous en donner la primeur lors de la présentation de leurs bilans respectifs. Je compte donc sur votre participation active pour que les manifestations qui vous seront proposées en 2015 rencontrent le succès escompté.

Je souhaite également en profiter pour remercier les membres du Comité Directeur (Martine Bergez, Nathalie Champanay, Sophie Daucourt, Christelle Gentit, Eliane Gillet, Isabelle Moussin, Caroline Paris, Odile Pretot, Charline Roux, Valérie Tramut, René Blache, Philippe Guyot, Robert Locatelli, Didier Louveau et Pascal Marlin) qui sont la cheville ouvrière de l'association, le Président n'étant là que pour mettre de l'huile dans les rouages, et qui en 2014 ont contribué activement à faire vivre notre association de par les divers services qui vous sont proposés (boissons chaudes et fraîches, confiseries, billetteries, expositions, achats groupés, ...), l'organisation de l'arbre de Noël, de sorties ou activités culturelles et sportives, et tout cela dans la bonne humeur !

L'élection du nouveau Bureau aura lieu prochainement. La date reste à définir.

Au nom de l'ASCE DREAL FC, je tiens à adresser également tous mes remerciements au CLAS qui nous a confié l'organisation de l'Arbre de Noël, sans oublier la Direction de la DREAL FC qui je vous le rappelle nous a octroyé certaines facilités nécessaires au bon fonctionnement de notre association (cf convention avec la Direction qui est en ligne sur l'intranet) et nous a versé en 2014, une manne supplémentaire pour que l'Arbre de Noël soit pleinement réussi, ce qui de l'avis des participants fut le cas.

Au regard des 220 personnes qui composent la DREAL Franche-Comté, nous avons enregistré 126 cotisations sur l'exercice 2014 (+ 5 adhésions par rapport à l'exercice 2013). Nous espérons que ces très bons résultats seront confirmés par le renouvellement de votre confiance pour l'exercice à venir.

➤ **En ce qui concerne les activités, le bilan est le suivant :**

ASCE DREAL FC – Section Entraide Bilan 2014

- ARBRE DE NOEL :

Il s'est déroulé le samedi 06/12 à la salle des fêtes de Morre.

142 personnes étaient présentes (62 adultes et 80 enfants). Pour information, 123 personnes en 2013, 134 en 2012, 123 en 2011, 150 en 2010.

La direction a donné une participation de 640 € et le CLAS 1 000 € en plus des 4 360 € alloués par le ministère, soit un total de 6 000 €. Les bons cadeaux de 6 enfants non recensés ont été pris en charge par l'ASCE.

Les dépenses de notre arbre de Noël reviennent donc à :

- location de salle : 125 € (grâce à René, notre ascéiste retraité du comité)
- spectacle de la Cie du Clair Obscur : « Duo Duel » 860 €
- goûter + repas organisateurs : 488,51 €
- achats « carte cadeau carrefour » : 3904,25 €

Total : 5377,76 € soit un reliquat de 622,24 €.

Avec ce reliquat, le comité a décidé d'organiser une sortie familiale à définir (peut-être visite des chutes du Rhin).

- UNITES D ACCUEIL:

Rappel pour réserver une unité d'accueil : 5 demandes maximales par agent et par période
site fnascee / unité d'accueil /utilisation/accès restreint à la recherche UA
identifiant : fnasce – mot de passe : passion (figurent sur carte d'adhérent)

En 2014, 15 adhérents ont formulé 32 demandes :

- 9 ont été attribuées

Date de réponse d'attribution des séjours : 15/10 pour les séjours d'hiver, 15/12 pour les séjours printemps, 15/02 pour les séjours été.

AIDES FAMILIALES SUR DOSSIER : formulaire sur FNASCE - entraide

- **Séjours gratuits** : remplir un dossier de demande à faire valider par le président
(**dossier à récupérer sur fnasce/entraide/aide familiale/séjours gratuits/formulaire**)

- 1 séjour gratuit a été accordé pour l'été 2014

Ils peuvent être accordés à des agents ou des retraités non imposables.

Faire les demandes avant le 15/10 pour les séjours de printemps et avant le 15/12 pour les séjours d'été.

Documents à fournir :

- dernier avis imposition (avis n-1 concernant revenus n-2, revenus mensuels de référence (= total des revenus déclarés /12 + certaines prestations familiales)
nbre de personnes au foyer

si non mariés, cumuler l'avis d'imposition des 2 personnes vivant en couple à la même adresse)

- justificatif CAF
- dernier bulletin de paie
- copie carte adhérent ASCE
- préciser choix : mer ou montagne et dates

Possibilité également d'une participation aux frais de transport par l'ASCE (20 € minimum, 25% maximum du montant des frais engagés) et par la FNASCE dans les mêmes conditions.

RAPPEL SUR LES AUTRES AIDES FAMILIALES SUR DOSSIER :

- Séjours enfants :

Attribué si séjour organisé par ASCE, région (SRIAS = Section Régionale Interministérielle d' Action Sociale) ou CGCV (Comité de Gestion des Centres de Vacances) pour un montant maximum de 50 % du coût.

- dépôt de dossier avant le 15/11
- revenu mensuel de référence < 700 €

Par ailleurs, une aide est accordée au niveau régional par l'URASCE pour un montant de 30 € par enfant quels que soient les revenus.

- Aide aux participations aux challenges sportifs et manifestations culturelles ou autres :

Si organisé par FNASCE, URASCE, ASCE, OU CGCV, jusqu'à 50% du montant engagé (pour enfants ou adultes).

- revenu mensuel de référence < 700 €

- Aides et avances diverses (catastrophe naturelle, sinistre, ...) :

Attribuée sur présentation d'un dossier.

CREATION D'UN FONDS DE SOLIDARITE DEPUIS 2003 :

Pour les sinistres et catastrophes naturelles en fonction de l'importance.

Fonds de 45 000 € :

- FNASCE : forfait de 16 000 € (36%)
- ASCE (0,50 €/adhérent) : 29 000 € (64%)

Versé uniquement sur appel de fonds après sinistre et catastrophe importante.

BRIN DE MUGUET :

L'élan de solidarité "Brin de Muguet" vise à maintenir, dans le respect de la volonté des familles, un contact avec les enfants d'ascendants disparus et à apporter un soutien psychologique et matériel approprié.

Il offre en outre aux enfants orphelins, des séjours familiaux gratuits prioritaires ou une prise en charge à 50% des frais relatifs aux manifestations ou séjours organisés par le CGCV (Comité de Gestion des Centres de Vacances).

- ANCV :

Il est rappelé que l'ASCE DREAL FC a signé une convention avec l'ANCV, ce qui permet aux adhérents de payer toute participation aux activités avec les chèques-vacances.

- AIDES PONCTUELLES :

Un chèque de soutien d'un montant de 400 € a été remis à la femme et à la fille de Pierre JEANNEY, membre actif de notre association, qui est décédé le 29 décembre 2014 à l'âge de 31 ans.

ASCE DREAL FC – Section « Sports » Bilan 2014

Commission sports :
Robert LOCATELLI et Sophie DAUCOURT

Bilan 2014 :

- Cours de tennis le premier trimestre 2014 (départ du moniteur) : 4 inscrits
- 1 sortie régionale "Neige" à Métabief le 19 février 2014 (20 participants)
- 1 tournoi de tennis de table : 24 participants qui ont pris part à un tournoi mixte qui s'est déroulé sur plusieurs semaines
- 1 tournoi de baby foot sur une semaine (16 participants)
- 1 soirée Laser Game le 19 juin (21 participants)
- 1 sortie moto le 28 juillet (12 participants)
- 1 soirée Bowling le 16 octobre 2014 (11 participants)
- 1 soirée tarot le 15 novembre 2014 (16 participants)
- Vente de cartes "pass saison nordique" (24 pass vendus)

Challenges nationaux et régionaux :

- 1 participant au challenge national de pétanque à Bordeaux
- 4 participants au challenge régional de pétanque Jean Desray (organisé par l'ASCE 39) le 6 septembre à Sampans
- 8 participants (+ 4 accompagnateurs) au challenge régional de karting (organisé par l'ASCEE 70) le 12 septembre à

Prévision activités 2015 : (liste non exhaustive)

- Sortie régionale "neige" le 11 février à Métabief
- Sortie au salon de l'auto à Genève le 7 mars
- Soirée Laser Game le 2 avril
- Challenge régional de karting en juin
- Tournoi de tennis de table (mai- juin)
- Journée famille - pétanque / barbecue le 30 mai
- Soirée Bowling en octobre
- Marche nordique les mardis

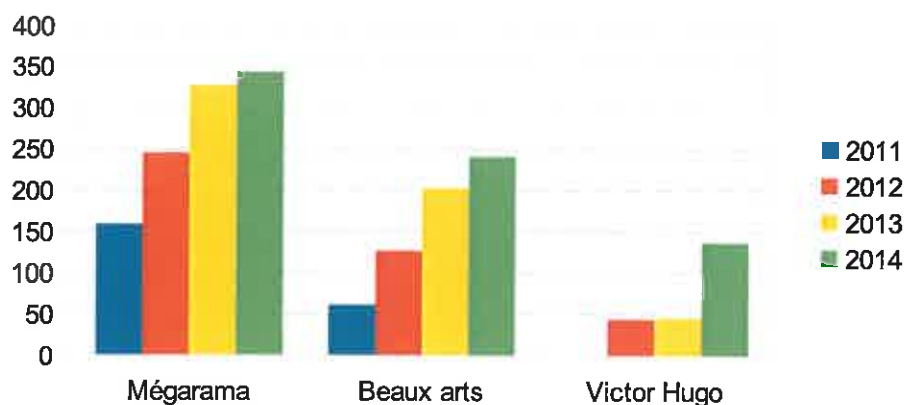
ASCE DREAL FC - Section Culture Bilan 2014

Billetterie cinéma



Ventes en 2014 :

- Mégarama : 343 tickets
- Pathé Gaumont : 241 tickets
- Victor Hugo : 137 tickets



Total 2014 : 721 tickets vendus en 2014 contre 575 en 2013.

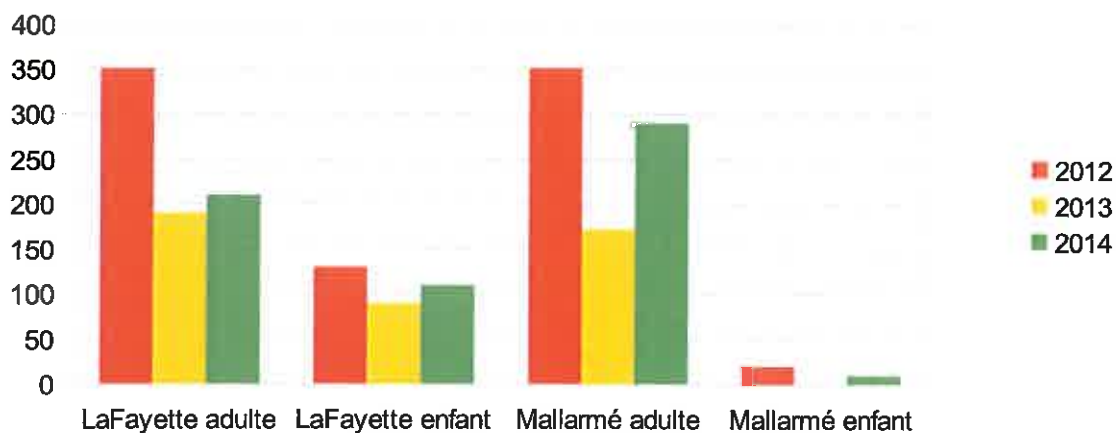
Billetterie piscine



Ventes en 2014 :

- Mallarmé adulte : 290 tickets vendus
- Mallarmé enfant : 10 tickets vendus
- LaFayette adulte : 21 cartes de 10 entrées
- LaFayette enfant : 11 cartes de 10 entrées

Total 2014 : 620 entrées de piscine contre 452 tickets en 2013.



Billetterie parcs d'attractions



Ventes en 2014 :

- Europapark : 60 tickets
- Les Campagnes (Accolans - 25) : 0 ticket

Total 2014 : 60 tickets contre 17 tickets en 2013.

Foire comtoise : Achat groupé d'entrées à tarif CE pour la foire comtoise : 31 entrées.

PassTime : Achat groupé de guides de réductions PassTime (seulement 3 guides vendus).

Abonnements magazines : La FNASCE négocie tous les ans des tarifs réduits portant sur de très nombreux magazines.

Cours de Danses Folk



Tous les vendredi de 12h45 à 13h45, Isabelle Moussin encadre gratuitement les cours. Elle apporte ses propres CDs et enseigne les pas de nombreuses danses folkloriques le tout dans la bonne humeur !

16 personnes ont participé à une ou plusieurs séances, avec une moyenne de 5 danseurs par cours. Isabelle a dispensé 30 séances en 2014.

Exemples de danses : scottish, mazurka, danses irlandaises, bourrée, cochinchine, marchoise, cercle circacien, chapeloise, valse à 3 temps 5 temps 8 temps...

Coût : activité gratuite.

Chorale



Les choristes se sont réuni tous les mardis à raison d'un cours par semaine (hors vacances scolaires).

La chef de chœur, Catherine Danielsen, accompagnait le chant à l'aide d'un synthé. L'activité s'est arrêtée en juin 2014 (faute de chef de chœur).

9 ascéistes participaient.

Coût : 25 € par trimestre par adhérent (2 trimestres en 2014, de janvier à juin 2014).

Troc-Jardin



L'ASCE a organisé 2 trocs-jardins. Le premier a eu lieu au printemps et le second à l'automne.

Le troc-jardin ne nécessite pas d'inscription préalable et il est ouvert à tous les agents. Au total, 12 personnes ont troqué.

L'opération sera reconduite au printemps 2015.

Coût : activité gratuite.

Atelier couture, tricot et crochet



Tous les mardi à partir de 17h15, Nathalie Bellorget, Isabelle Mercet et Isabelle Moussin ont apporté leurs conseils et expériences en couture, tricot et crochet.

Chaque participant apporte ses propres fournitures et se lance dans la confection de son choix. Une dizaine de personnes ont participé à une ou plusieurs séances.

Exemples de réalisations : sacs personnalisés, vêtements enfants/adultes en couture et/ou tricot, écharpe et crochet...

Coût : activité gratuite.

Club lecture



Après le départ d'Anne-Françoise en milieu d'année, le club lecture a marqué un temps de pause. Les rendez-vous ont repris en décembre et continuent en 2015.

Les participants se réunissent environ une fois par mois et partagent leurs coups de cœur et coups de gueule littéraires autour d'une thématique.

À ce jour, le club compte 9 participants.

Coût : activité gratuite.

Dictée : Une dictée a eu lieu en début d'année, activité mise en place par la Fnasce pour toutes les ASCE à l'aide de fichiers audio. 11 personnes ont participé.

Pâques : Chasse aux œufs

Une chasse aux œufs géante a eu lieu juste après le week-end de Pâques. Le comité directeur de l'ASCE avait caché des chocolats dans les parties communes des 2 bâtiments. Une activité qui plaît aux gourmands.

Carte Avantages Jeunes : 28 cartes avantages jeunes ont été achetées par le biais de l'ASCE qui participait à l'achat.

Concours national Brouill'art : 4 participants

Concours dessin à l'occasion de l'arbre de Noël

Le lancement du concours national de dessin a été l'occasion d'organiser un concours local. Les œuvres des 17 participants ont été affichées lors de l'arbre de Noël, les artistes étaient ravis de se voir exposés. Tous les participants ont reçu un lot le jour même des mains du président de l'ASCE.

Thème : « Coiffes et Chapeaux »



Achats Groupés (Caroline Paris) :

13 commandes groupées ont été proposées aux adhérents durant l'année 2014.
Des expositions ont été organisées une à deux fois par mois les mardi et jeudi.

Distributeurs automatiques (Pascal Marlin) :

Machines à boissons 21 B

Je vous rappelle que ce poste en termes de sources de revenus est loin d'être négligeable puisque étant propriétaires de ces machines et en l'absence de grosses réparations, les bénéfices dégagés sont relativement intéressants pour l'association d'une part, les adhérents qui indirectement pourront en profiter à travers les activités subventionnées qui seront proposées tout au long de l'année d'autre part.

6 327 boissons chaudes vendues en 2014 (6 630 en 2013) soit une baisse des consommations de près de 5 % : Pour la seconde année consécutive nous enregistrons une diminution significative des ventes de boissons chaudes, mais je compte sur vous pour inverser cette tendance à la baisse en consommant sans modération !

Machines à boissons 17 E

A noter en 2014, la mise en place d'un nouveau distributeur automatique de boissons fraîches/confiseries.

Les 2 machines mises à disposition par la société DISTRI CAF' au sein de ce bâtiment nous ont permis d'enregistrer, sur la base d'une redevance négociée à 10 % du chiffre d'affaires HT, un gain net d'environ 300 € sur l'année 2014.

Le bilan en terme de volume de ventes eu égard au chaland est loin d'être satisfaisant !

Le maintien en service de ces machines n'étant uniquement due aux bonnes relations que nous entretenons avec la société DISTRI CAF', je vous encourage, si vous souhaitez toujours bénéficier de ce service, à consommer sans modération !

Perspectives 2015

Comme vous avez pu le constater au travers des bilans présentés par chaque commission, 2015 devrait être une année bien remplie en terme d'activités que nous serons amenés à vous proposer. A noter, l'ouverture d'un Mégarama à Lons le Saunier (qui devrait nous permettre de proposer aux agents adhérents du Jura une billetterie aux mêmes conditions qu'à Besançon) et l'achat envisagé d'un baby-foot.

Egalement, l'ASCE DREAL FC organisera courant juin 2015 la réunion régionale de l'URASCE BFC sur deux jours et participera activement à la préparation des journées DASCE 2015, attribuée par la FNASCE à l'Union Régionale des ASCE Bourgogne/Franche-Comté, qui se dérouleront à Charnay lès Mâcon (71) du 7 au 9 octobre 2015.

Nous sommes, bien entendu, toujours à l'écoute de toute proposition pour l'organisation d'activités, de sorties, de soirées...y compris émanant des Unités Territoriales ! A cet effet, je vous rappelle qu'il existe une boîte à idées ASCE DREAL FC disponible sur l'internet de la FNASCE.

Pour conclure, j'espère que cette année sera, sur le plan associatif, animée, festive, conviviale et que les adhérents répondront présents pour chacune des activités que nous serons amenés à vous proposer.

Je vous remercie de votre attention.

Votre Président
Pascal Marlin

Le rapport moral présenté est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE

BILAN FINANCIER 2014

Groupe de catégorie	Catégorie	Crédit	Débit	Crédit - Débit
Autres dépenses	Cotisation FNASCEE	0,00	200,00	-200,00
	Cotisation URASCE	0,00	200,00	-200,00
	Assurances	0,00	51,60	-51,60
	Solidarité affaires immobilièr	0,00	30,00	-30,00
	Pots, restaurant,	0,00	83,16	-83,16
	Inscriptions diverses	0,00	582,75	-582,75
		0,00	1 147,51	-1 147,51
Culture	Rémunération chef chorale	0,00	540,00	-540,00
	Cotisations chorale	425,00	0,00	425,00
	Billetterie cinéma	0,00	4 498,00	-4 498,00
	Billetterie piscine	0,00	2 140,00	-2 140,00
	Billetterie autre	0,00	2 050,50	-2 050,50
	Vente tickets cinéma	3 212,50	0,00	3 212,50
	Vente entrées piscine	700,00	0,00	700,00
	Vente autres billetteries	2 121,55	0,00	2 121,55
		6 459,05	9 228,50	-2 769,45
Frais Divers	Facturation chèques ANCV	0,00	2,10	-2,10
	Fournitures	0,00	27,47	-27,47
	Cadeaux divers	0,00	153,03	-153,03
	Frais bancaire	0,00	1,85	-1,85
		0,00	184,45	-184,45
Sport	Participation tennis	1 085,00	0,00	1 085,00
	Cours et abonnement tennis	0,00	1 125,00	-1 125,00
	Frais restauration sport	0,00	78,56	-78,56
	Participation karting	390,00	0,00	390,00
	Participation URASCE challenge	0,00	0,00	0,00
	Frais sortie moto	0,00	0,00	0,00
	Participation Salon de Genève	0,00	0,00	0,00
	Participations ASCE diverses	0,00	1 284,81	-1 284,81
	Participation bowling	0,00	0,00	0,00
	Achat petit matériel sport	0,00	16,00	-16,00
	Frais inscription Laser Game	0,00	215,00	-215,00
	Achats lots tournois	0,00	56,30	-56,30
	Participations adhérents SKI	1 030,00	0,00	1 030,00
	Challenge pétanque	0,00	75,00	-75,00
	Participation ASCE challenge	0,00	398,00	-398,00
	Achat Pass SKI	0,00	1 030,00	-1 030,00
	Participation tarots	123,68	0,00	123,68
			2 628,68	4 278,67
Subv., aides, cotisations	Cotisations	1 997,00	0,00	1 997,00
	Subvention DREAL	12 000,00	0,00	12 000,00
	Aide FNASCEE	2 693,24	0,00	2 693,24
	Aide Congrès	0,00	0,00	0,00
	Aide DASCE	0,00	0,00	0,00
		16 690,24	0,00	16 690,24
Revenus	Revenus financiers	18,16	0,00	18,16
	Remboursement divers	1 553,25	0,00	1 553,25
		1 571,41	0,00	1 571,41

Entraide	Sortie Parc des Oiseaux	0,00	0,00	0,00
	Transport sortie annuelle	0,00	1 010,00	-1 010,00
	Entrées sortie annuelle	0,00	548,00	-548,00
	Particip. adh. sortie annuelle	690,00	0,00	690,00
	Transport séjour gratuit	0,00	93,24	-93,24
	Spectacle	0,00	860,00	-860,00
	Cadeaux Arbre de Noël	0,00	4 019,36	-4 019,36
	Goûter Arbre de Noël	0,00	429,70	-429,70
	Restauration des organisateurs	0,00	472,70	-472,70
	Location salle	0,00	135,00	-135,00
		690,00	7 568,00	-6 878,00
Achats groupés	Achats groupés	7 062,30	0,00	7 062,30
	Commandes groupées	0,00	7 062,68	-7 062,68
		7 062,30	7 062,68	-0,38
Machines à boissons	Revenus boissons 21B	1 762,40	0,00	1 762,40
	Fournitures machine boissons	0,00	1 207,78	-1 207,78
		1 762,40	1 207,78	554,62
		36 864,08	30 677,59	6 186,49



ASCE DREAL
couleur passion

Situation des comptes au 31/12/2014

Comptes	Solde en banque
Tous les comptes	15 527,60
Compte bancaire	13 740,33
Livret	1 189,03
Caisse	598,24



ASCE DREAL
FC

couleur passion

BILAN PREVISIONNEL 2015

Groupe de catégorie	Catégorie	Crédit	Débit	Crédit - Débit
Entraide	Participation transport		980,00	-980,00
	Sortie annuelle	600,00	600,00	0,00
Fonctionnement du compte	Frais dépl. Séjours gratuits		300,00	-300,00
Frais Divers	Frais bancaires		10,00	-10,00
Frais Divers	Facturation chèques ANCV		10,00	-10,00
Revenus	Cadeaux		600,00	-600,00
	Revenus financiers	20,00		20,00
Aides, subventions et cotisations	Subvention DREAL	6 000,00		6 000,00
	Aide FNASCEE	2 000,00		2 000,00
	Aide congrès	300,00		300,00
	Aides DASCE	300,00		300,00
	Cotisations	1 780,00		1 780,00
Machine à boissons		2 000,00	1 200,00	800,00
Achats groupés		7 000,00	7 000,00	0,00
Arbre de Noël			6 000,00	-6 000,00
Autres dépenses (assurances, solidarité affaires immobilières, inscriptions diverses, cotisation URASCE...)	Dépenses diverses		900,00	-900,00
Culture (billetterie, sorties, chorale....)		6 500,00	8 200,00	-1 700,00
Sport (tennis, challenges, Salons.....)		5 500,00	6 200,00	-700,00
				0,00
	Crédits - Débits au 31/12/2015	32 000,00	32 000,00	0,00

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier et du budget prévisionnel :

- présentés d'une part par la Trésorière de l'association,

- certifiés d'autre part par le Vérificateur aux Comptes qui après avoir pris connaissance des pièces comptables présentées par Mme. Valérie TRAMUT, Trésorière de l'association, et entendue ses explications, en a constaté la sincérité,

APPROUVE à l'unanimité, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels 2014 se soldant par un résultat de 15 527,60 €.

Vote de la cotisation 2016

=> Le Président propose de ne pas changer le prix de la cotisation 2016, soit 16 € pour les actifs et 10 € pour les retraités.

L'assemblée générale APPROUVE cette résolution à l'unanimité.

=> Le Président propose une nouvelle cotisation 2016 de 20 € pour les extérieurs parrainés par un membre de l'association.

Vote : Pour = 48 Contre = 2 Abstentions = 0

L'assemblée générale APPROUVE cette résolution à la majorité absolue.

Election du nouveau Comité Directeur

Membres du Comité Directeur sortant (15 membres) :

Marine BERGEZ
René BLACHE
Nathalie CHAMPANAY
Sophie DAUCOURT
Christelle GENTIT
Eliane GILLET
Philippe GUYOT
Robert LOCATELLI
Didier LOUVEAU
Pascal MARLIN
Isabelle MOUSSIN
Caroline PARIS
Odile PRETOT
Charline ROUX
Valérie TRAMUT

Vérificateur aux Comptes : Bruno LAZZARINI

5 membres renouvellent leur candidature (Didier Louveau, Pascal Marlin, Isabelle Moussin, Caroline Paris et Charline Roux).

Les 5 membres sortants sont réélus à l'unanimité par l'assemblée générale.

Le Vérificateur aux Comptes renouvelle sa candidature (Bruno Lazzarini)
Le candidat est réélu à l'unanimité par l'assemblée générale.

Nouveau Comité Directeur constitué à l'issue de l'assemblée générale (15 membres) :

Martine BERGEZ
René BLACHE
Nathalie CHAMPANAY
Sophie DAUCOURT
Christelle GENTIT
Eliane GILLET
Philippe GUYOT
Robert LOCATELLI
Didier LOUVEAU
Pascal MARLIN
Isabelle MOUSSIN
Caroline PARIS
Odile PRETOT
Charline ROUX
Valérie TRAMUT

Vérificateur aux Comptes : Bruno LAZZARINI

CLOTURE

Plus rien n'étant à délibérer, Le Président lève la séance à 11 h 40.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et la Secrétaire.

La Secrétaire


Nathalie CHAMPANAY

ASCE DREAL FC
Association de Sport de Culture et d'Entraide
de la DREAL Franche Comté
17 E. rue Alain Savary - BP 1269
25005 BESANÇON CEDEX
Tél. 03 81 21 67 00 FAX: 03 81 21 69 99
SIRET 530 346 808 00013

Le Président


Pascal MARLIN